



MRC DE  
CHARLEVOIX-EST

Gestion des demandes  
de représentation et des demandes  
d'appui moral, politique et/ou financier

## **POLITIQUE INTERNE** de la MRC de Charlevoix-Est



### Contexte

---

À chaque année, la MRC de Charlevoix-Est doit traiter une quantité importante de demandes de représentation et d'appui moral et/ou financier provenant, entre autres, d'autres MRC, de municipalités, d'organismes régionaux (communautaires ou autres) et même de citoyens. Ces demandes portent sur des sujets divers, parfois en lien avec l'un ou l'autre des départements de la MRC, parfois sans lien.

Jusqu'à maintenant, dans un souci de transparence, et afin d'assurer un suivi adéquat de toutes ces demandes, la direction générale les portait toutes à l'attention du Conseil des maires, de façon mensuelle, à l'intérieur des ordres du jour des séances régulières. Au fil des mois, toutes ces demandes, croissantes, ont souvent eu pour effet d'alourdir les ordres du jour. Qui plus est, et bien que ce ne soient pas toutes des demandes d'aide financière, à la fin d'une année, ce sont des milliers de dollars qui ont souvent été octroyés (annexe A, commandites 2011-2012-2013).

C'est ainsi que, dans un souci de saine gestion financière et d'allègement des ordres du jour des séances publiques, le Conseil des maires a convenu que la MRC devait se doter d'une politique interne de gestion des demandes de représentation et des demandes d'appui moral, politique et/ou financier.

## Définition des demandes

---

### Demande de représentation

Demande non financière adressée à la MRC par, de façon non limitative, une municipalité de la MRC, par un organisme régional ou un organisme provincial et qui, bien qu'elle soit non financière, peut impliquer des coûts en frais de déplacement ou de séjour. Ce genre de demande peut concerner, par exemple, la présence d'un élu ou d'un employé de la MRC au sein d'un comité (Parc marin, Société des traversiers, etc.).

### Demande d'appui moral politique

Demande non financière adressée à la MRC par, de façon non limitative, une autre MRC, une municipalité de la MRC ou de l'extérieur de la MRC, par un organisme régional ou par un organisme provincial afin de solliciter un appui pouvant aider l'organisation requérante dans une démarche auprès d'un tiers (revendication d'une MRC auprès d'un ministère, etc.).

### Demande d'appui financier

Demande financière adressée à la MRC par, de façon non limitative, une municipalité de la MRC, un organisme régional ou un citoyen de la MRC afin d'aider à la tenue d'activités et au maintien d'activités. Ces activités peuvent être des soupers-bénéfices, des tournois de golf, des séjours à l'étranger, etc.

## Traitement des demandes

---

**Les demandes de représentation** adressées à la MRC seront inscrites systématiquement à l'ordre du jour des séances régulières de la MRC et, préférablement, regroupées sous la rubrique « Administration générale ». Le Conseil des maires jugera de la pertinence ou non d'y donner suite. Le cas échéant, un élu sera choisi parmi l'ensemble des élus siégeant au Conseil ou un parmi les élus siégeant au sein des conseils municipaux, sur proposition et avec l'accord du maire de la municipalité concernée. Dans certaines situations, le Conseil des maires pourra déléguer un cadre ou retenir la combinaison un cadre un élu. Pour qu'une telle demande soit recevable, il faudra qu'elle ait un lien avec l'un ou l'autre des départements de la MRC. Lorsqu'acceptées, ces représentations seront ajoutées à celles apparaissant à la *Liste des comités sur lesquels siège la MRC* (annexe B de la présente politique).

**Les demandes d'appui moral politique** adressées à la MRC seront d'abord traitées par le cadre dont le département est directement concerné par ces demandes. Ce dernier, jugera ou non de la pertinence des demandes et en fera le suivi auprès du directeur général afin d'y donner suite ou non. Le cas échéant, ces demandes seront inscrites à l'ordre du jour des séances régulières du Conseil des maires, dans la section se rapportant au département concerné. Les demandes provenant de la Fédération québécoise des municipalités ou de l'Union des municipalités sont susceptibles d'être davantage recevable qu'une demande provenant d'une seule MRC ou municipalité (autre que celles de la MRC) puisque ces associations représentent l'ensemble des MRC et municipalités du Québec.

**Les demandes d'appui financier concernant un citoyen de la MRC** seront automatiquement rejetées et pourront être réorientées vers la municipalité où habite le citoyen en question. Dans le cas où la demande provient d'un citoyen provenant des TNO, elle sera analysée à la MRC.

**Les demandes d'appui financier concernant une municipalité ou un organisme régional** ne seront pas systématiquement inscrites à l'ordre du jour des séances régulières du Conseil des maires. Elles seront d'abord analysées par la direction générale afin de s'assurer de leur recevabilité et, s'il y a lieu, de les réorienter vers le bon canal (ex. : demandes culturelles : CLD via l'Entente de développement culturel tripartite ministère de la Culture/MRC/CLD, demandes au pacte rural : comité opérationnel du pacte rural, etc.).

Celles concernant les soupers-bénéfices et les galas seront inscrites à l'ordre du jour des séances régulières du Conseil des maires sous la rubrique « Participation de la MRC à différentes activités-bénéfices » et le Conseil jugera de la pertinence ou non d'y participer. Le cas échéant, 2 ou 4 billets seront achetés et pourront être utilisés **prioritairement par le préfet et le préfet suppléant (2 billets chacun)**. S'ils ne sont pas disponibles, les billets seront offerts aux autres maires.

Pour ce qui est des tournois de golf bénéfices, le Conseil des maires continuera d'appliquer la résolution numéro 05-04-29 (annexe E), soit d'autoriser deux inscriptions pour jouer au golf et quatre soupers **prioritairement pour le préfet et le préfet suppléant**. S'ils ne sont pas disponibles, les billets seront offerts aux autres maires. En l'absence de représentant, la MRC peut se procurer un plan de visibilité pour encourager l'organisation.

Un montant total annuel de 15 000 \$ sera prévu au budget de la MRC afin de répondre aux demandes d'appui financier qui seront acceptées par le conseil des maires dans le cadre de la présente politique. Une demande acceptée par le conseil pourra se voir octroyer une somme de 100 \$, 300 \$ ou 500 \$. Ces sommes ne sont pas récurrentes.

Le conseil des maires a pris la décision de ne plus acheter de billets pour des activités, qui sont aussi offertes à la population (ex. : billets de ski, billets de concert, etc.). Dans le cas où l'activité ou l'événement a un caractère régional, la MRC peut se procurer un plan de visibilité. Seules les demandes provenant

d'organisme à but non lucratif seront considérées pour analyse et se verront octroyer une aide financière s'il y a lieu. Les demandes provenant d'entreprises ou d'événement privés ne seront pas analysées, donc automatiquement rejetées.

De plus, le conseil des maires considère important de financer les organismes ou projets qui sont reliés aux compétences de la MRC, aux politiques que nous avons adoptées ou en lien avec les organismes partenaires ou sur lesquels des représentants de la MRC siègent à travers les différents conseils d'administration.

En ce qui concerne les demandes d'adhésion aux différents organismes et organisations régionales, une liste des organismes dont la MRC est membre sera soumise au conseil des maires pour adoption au début de chaque année.

# Annexe A

## COMMANDITES 2011-2012-2013

	2011	2012	2013
1 Festival des pompiers Saint-Urbain		250 \$	
2 Commission scolaire de Charlevoix (commandite finissants)		75 \$	
3 Chambre de commerce de Charlevoix (billets Gala)		275 \$	137 \$
4 Service main-d'oeuvre et de l'Appui	500 \$	500 \$	500 \$
5 SADC		250 \$	250 \$
6 Mont Grand-Fonds (40ième anniversaire)		550 \$	
7 Ass. des gestionnaires des Zecs		500 \$	
8 Tournoi de golf Main de l'Espoir	500 \$	500 \$	390 \$
9 Musée de Charlevoix (billets dégustation)	239 \$	250 \$	239 \$
10 CEGEP de Jonquière (bourse Gala résussite)	200 \$	200 \$	200 \$
11 Saumon Rivière Malbaie (souper bénéfice)	1 250 \$	1 250 \$	1 250 \$
12 Tournoi de golf Centre Hospitalier de La Malbaie	350 \$	350 \$	350 \$
13 École secondaire du Plateau (collation des grades)		300 \$	300 \$
14 Chambre de commerce de Charlevoix (partenariat)	1 634 \$	1 650 \$	1 650 \$
15 ATRC (Gala Grand Prix)		550 \$	
16 Tournoi de golf Maison de la Famille de Charlevoix	270 \$	150 \$	200 \$
17 Tournoi de golf Club Optimiste de Charlevoix	360 \$	280 \$	200 \$
18 Village des Lilas Cap-à-l'Aigle (billets bal des lilas)		115 \$	
19 Domaine Forget (livret d'abonnement)	282 \$	311 \$	311 \$
20 Tounoi de golf OMNIUM - Musée de Charlevoix	430 \$	495 \$	495 \$
21 SPCA (billets brunch-bénéfice)		500 \$	
22 Tournoi de golf Musée maritime de Charlevoix		250 \$	
23 Rallye Charlevoix		500 \$	500 \$
24 Conseil Culture des régions (Prix patrimoine)		500 \$	
25 Tournoi de golf Sûreté Du Québec	440 \$	380 \$	
26 Domaine Forget (billets brunch-bénéfice)	1 750 \$	1 750 \$	1 750 \$
27 SADC (achat de billets)		200 \$	
28 MRC du Fjord-du-Saguenay (appui financier)		2 500 \$	
29 Mont Grand-Fonds (achat billets de ski corporatifs)	797 \$	1 116 \$	1 168 \$
30 Centraide Québec (Spin-O-Thon)	180 \$	160 \$	160 \$
31 Chorale de Ste-Agnès (achat billets spectacle)	100 \$	100 \$	100 \$
32 SPCA (commandite livre de recette)		500 \$	
33 Musée d'Art Contemporain	478 \$	500 \$	250 \$
34 SADC (billets souper bénéfice)	200 \$	200 \$	200 \$
35 Commandite lunch policier d'un jour		223 \$	187 \$
36 Centre femmes aux plurielles			250 \$
37 Chorale Choeur polyphonique de Charlevoix	250 \$		250 \$
38 Musée maritime (billets bal)	500 \$		500 \$
39 Club Lions Clermont / La Malbaie	96 \$		190 \$
40 Tournoi de golf AREQ 03-H			250 \$
41 Commission scolaire de Charlevoix (billets Gala Divin-Défi)	200 \$		200 \$
42 Tournoi de golf R.I.S.C			225 \$

## Annexe A (suite)

<b>43</b> Ass. sclérose en plaque de Charlevoix	100 \$		100 \$
<b>44</b> Réalisation de la FRESQUE (Ville de la Malbaie)			2 500 \$
<b>45</b> Fondation Carmel Roy (billets brunch bénéfice)			30 \$
<b>46</b> Coalition des Sans-chemises	50 \$		
<b>47</b> Calacs de Charlevoix	250 \$		
<b>48</b> Commission de scolaire de Charlevoix (Appui décrochage)	300 \$		
<b>49</b> SDEDSS	2 000 \$		
<b>50</b> SHC (membre corporatif)	1 000 \$		
<b>51</b> Club de golf Murray Bay (Tournoi de golf)	500 \$		
<b>52</b> Radio MF Charlevoix (Gala 25ième anniversaire)	163 \$		
<b>53</b> SHC (billet vin d'honneur)	200 \$		
<b>54</b> COREC	1 500 \$	2 500 \$	2 500 \$
	<b>17 069 \$</b>	<b>20 680 \$</b>	<b>17 782 \$</b>

# Annexe B

## Liste des comités sur lesquels siège la MRC



Obligatoires



Non obligatoires



Transférés au comité  
administratif de la MRC

	Comités	Élu(s) délégué(s) ou non élu(s) délégués	Cadre(s) délégué(s)
1	Conseil d'administration du CLD	Sylvain Tremblay Jean-Pierre Gagnon Michel Couturier	n/a
2	Comité de sélection des professionnels (octroi des contrats) et de sélection du personnel	n/a	Pierre Girard, Caroline Dion, France Lavoie, Michel Boulianne
3	Comité de sécurité publique (CSP)	Mélissa Girard	Caroline Dion
4	Comité de sécurité incendie (CSI)	Pierre Boudreault	Caroline Dion
5	Comité consultatif agricole (CCA)	Gilles Harvey	France Lavoie
6	Comité de diversification et de développement économique	Sylvain Tremblay Jean-Pierre Gagnon	Guy Néron
7	Conférence des préfets de la Capitale-Nationale	Sylvain Tremblay	Pierre Girard
8	Comité de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)	Sylvain Tremblay	Pierre Girard
9	Comité multiressource (convention de gestion territoriale)	n/a	Caroline Dion
10	Comité consultatif d'urbanisme TNO	Sylvain Tremblay	France Lavoie
11	Corporation Saumon Rivière-Malbaie	Ronald Desbiens <sup>1</sup>	n/a
12	Comité Société des traversiers	Gilles Harvey	n/a
13	Comité d'aménagement du territoire	Sylvain Tremblay Jean-Pierre Gagnon Pierre Boudreault	France Lavoie
14	Comité de coordination du Parc marin Saguenay—Saint-Laurent	Donald Kenny	France Lavoie
<del>15</del>	<del>SOGIT</del>	<del>Mélissa Girard</del>	<del>n/a</del>
16	Corporation de la Réserve de la biosphère de Charlevoix	Pierre Boudreault	n/a
17	Comité d'organisation des mesures d'urgence régionales (COMUR) de Charlevoix-Est	Mélissa Girard	Caroline Dion
18	Comité national pour La Grande Secousse	Sylvain Tremblay	Caroline Dion

<sup>1</sup> Résolution numéro 05-11-36 (annexe D)

Comités		Élu(s) délégué(s) ou non élu(s) délégués	Cadre(s) délégué(s)
19	COREC (comité pour la réussite éducative)	n/a	Pierre Girard
20	Comité de suivi réseau de fibres optiques, téléphonie IP, Internet haute-vitesse	n/a	Caroline Dion Pierre Girard
21	SADC	À déterminer	n/a
22	Forum des élus	Sylvain Tremblay	n/a
23	Comité de développement des sentiers récréatifs	n/a	France Lavoie
24	Société de gestion de Charlevoix	Jean-Pierre Gagnon	n/a
25	Comité de l'Entente spécifique paysages	n/a	France Lavoie
26	Table d'harmonisation du Parc national des Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie	Jean-Pierre Gagnon	n/a
27	Comité de l'Approche territoriale intégrée	n/a	Caroline Dion
28	Comité des RQA (démarche MADA)	Claire Gagnon	Caroline Dion
29	Comité opérationnel du Pacte rural	Sylvain Tremblay Jean-Pierre Gagnon	France Lavoie
30	Comités bassin versant rivière Jean-Noël et rivière du Gouffre	n/a	France Lavoie
31	Comité du Programme d'attribution de connaissances sur les eaux souterraines	n/a	France Lavoie
32	Comité motoneiges Charlevoix	n/a	France Lavoie
33	Comité G.O. Cité	n/a	France Lavoie
34	Comité Promenade Baie-Sainte-Catherine	n/a	France Lavoie
35	Carrefour des Savoirs	Jean-Pierre Gagnon	France Lavoie
36	Suivi des programmes de la Société d'habitation du Québec	n/a	Pierre Girard
37	Comité de gestion de la MRC	Comité administratif de la MRC	Pierre Girard
38	Comité GMR (gestion des matières résiduelles)	Sylvain Tremblay, Pierre Boudreault, Jean-Pierre Gagnon	Pierre Girard Michel Boulianne
39	Suivi de la gestion des ressources humaines de la MRC	Jean-Pierre Gagnon	Pierre Girard Caroline Dion
40	Comité des finances de la MRC	Comité administratif de la MRC	Pierre Girard



## Annexe C

### Liste des départements et des élus responsables

Départements ou grand dossier	Élu responsable	Cadre responsable
Administration générale (gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informatiques)		Pierre Girard
Gestion des TNO		Pierre Girard Caroline Dion
Évaluation foncière		Carl Provencher Pierre Girard
Sécurité publique (police, sécurité incendie, sécurité civile, 911, COMUR)		Caroline Dion
Gestion foncière (baux de villégiature) et de l'exploitation du sable et du gravier, gestion territoriale (lots intramunicipaux)		Caroline Dion Pierre Girard
Communications (médias sociaux, traditionnels, réseau de fibres optiques, téléphonie IP, Internet haute vitesse)		Caroline Dion
Aménagement du territoire et développement régional (schéma, règlements d'urbanismes, etc.)		France Lavoie
Gestion des matières résiduelles (lieu d'enfouissement technique, lieu d'enfouissement sanitaire, écocentres, gestion des boues de fosses septiques, etc.)		Michel Boulianne
Développement éolien		France Lavoie Pierre Girard
Aéroport de Charlevoix		Pierre Girard Caroline Dion
Développement social (démarche MADA, laboratoire rural, ...)		Caroline Dion

# Annexe D

## Extrait de procès-verbal

05-11-36 SAUMON RIVIÈRE-MALBAIE : DÉLÉGATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MRC

Il est proposé par M. Jean-Claude Simard, appuyé par M. Bernard Maltais et résolu unanimement, de déléguer M. Ronald Desbiens à titre de représentant de la MRC au sein du Conseil d'administration de Saumon Rivière-Malbaie.

# Annexe E

## Extrait de procès-verbal

05-04-29 POLITIQUE RELATIVE À LA PARTICIPATION DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST AUX TOURNOIS DE GOLF

Il est proposé par M. Vincent Dufour, appuyé par M. Daniel Boudreault et résolu unanimement, de désigner le préfet et le préfet suppléant pour représenter la MRC de Charlevoix-Est aux tournois de golf des organismes sociaux économiques de la région de Charlevoix et d'autoriser ces derniers à prendre 4 billets pour les soupers des tournois.

Il est également résolu d'autoriser le préfet et le préfet suppléant pour se faire remplacer, s'il y a lieu, par des élus siégeant au Conseil des maires.